



Compte-rendu du CTSD du 11 mai : reprise du 11 mai

La DASEN ouvre la séance et présente le Dr Borghèse.

Ce CTSD sera une présentation et un temps d'échanges.

Pas de vote prévu.

Le Plan de reprise transmis aujourd'hui aux délégués est celui du 1^{er} degré :

PLAN DE REPRISE DEPARTEMENTAL

✓ Un préalable : LA SECURITE

✓ Un état d'esprit : LA CONFIANCE – LE PRAGMATISME – LA SOUPLESSE – LA PROGRESSIVITE

✓ Un collectif de travail : réflexion partagée avec toute la communauté éducative

✓ Un objectif : un impératif pédagogique et de justice sociale

Le CTA du 14/5 sera plus axé sur le second degré.

Secrétariat de Séance : FSU

Lecture des DL : UNSA Education, FSU, FO

L'UNSA Education rappelle que l'ordre du jour de ce CTSD était « la rentrée en école et collèges » et fera remonter les difficultés rencontrées en collège.

Réponses de la DASEN aux DL : l'inquiétude par rapport au déconfinement est générale à la société.

Le protocole est lourd (54 pages) : avec des répétitions pour bien insister.

Les chefs d'établissements doivent construire avec les équipes (conseil pédagogique).

Le conseil départemental et la DSDEN se voient régulièrement afin de préparer la rentrée dans l'aspect sanitaire. Le dialogue doit se mettre en place.

La DASEN souligne tout le travail des personnels et des cadres de l'éducation nationale.

Mise en place d'une progressivité jusqu'au 25/5.

Les gestes barrières doivent faire partie de l'éducation à la citoyenneté.

La responsabilisation des familles est un incontournable.

Les acteurs de terrains ont une place importante dans la réouverture des écoles et établissements. Tout ne peut pas être piloté du ministère.

Intervention du Dr Borghèse : situation sanitaire en Isère. Très peu de nouveaux cas COVID. Le protocole est important et doit être mis en place de manière scrupuleuse. Elle a regardé de près les cas des élèves ayant des PAI

Cas des personnels atteints et contacts COVID : protocole ARS valable pour toute la population.

Vigilance sur les personnels ou élèves symptomatiques. Volonté de limiter l'épidémie.

Question des TRS : la limitation à 2 écoles n'est pas respectée dans toutes les circonscriptions.

La DASEN rappelle que la règle est 2 écoles maximum.

Les publics prioritaires durant la période du confinement le restent. Ils sont toujours accueillis en première intention. 1 travail avec les mairies est engagé pour élargir l'accueil sur les temps de classe et augmenter le volume d'élèves accueillis.

UNSA Education : mise à disposition des masques pour les collégiens qui n'en n'ont pas. Les dotations seront-elles à hauteur ?

DASEN : dans le 1^{er} degré, pas d'obligation pour les élèves. Pour le second degré, les masques sont prévus pour les adultes et les élèves qui n'en n'ont pas.

Question des OS : port des masques pour les collégiens et masques maison ? Constat que certains établissements imposent le port permanent du masque (ce qui peut rassurer les collègues enseignants).

Réponse Dr Borghèse : OK pour les masques maison. Obligatoire pour les collégiens pour les cas où la distanciation physique n'est pas possible. Différentes vidéos présentent l'utilisation du masque (seulement en touchant les élastiques). Pour les personnels : 2 masques jetables par jour.

Question des OS sur les AESH : matériel spécifique ?

DASEN : les AESH ont le même type de protection que les autres personnels (masques). Le principe général est le respect du protocole. On ne leur fera pas prendre de risques.

Question des OS sur la Prise de température :

Réponse Dr : chaque école ou établissement aura 1 thermomètre dans le KIT COVID. La prise de la température n'est qu'un élément.

UNSA Education : accueil des élèves en collège / implication des communes ?

DASEN : les communes ne sont pas concernées / le travail se fait avec le conseil départemental pour des actions de continuité avec des encadrants du département (actions

interrompues qui reprennent ou nouvelles interventions). Seulement des pistes pour l'instant.

UNSA Education : réunion d'un CHSCT en collège et lycée ?

SG : pour l'instant réunion des CA qui a vocation à évoquer les questions sanitaires.

Accueil des élèves

UNSA Education : questionnement sur le nombre d'élèves accueillis en 1D pour la reprise ?

DASEN : 33 à 40 %

UNSA Education et OS : articulation présentiel /distanciel 1D

SG : accord de la SG pour que les collègues puissent assurer à la fois du présentiel (par ex : 1/2 tps) et du distanciel (l'autre mi tps) et le faire de chez eux.

Question des OS sur les TR :

Réponse DASEN : Les TR sont répartis selon les besoins. Secteurs en tension sur le nord Isère actuellement.

Question des OS sur les conseils d'école :

Réponse DASEN : réunion des CE avant la fin mai pour informer les membres de la nouvelle organisation.

Question des OS sur le Planning des interventions des infirmiers solaire dans les écoles

SG : Organisé au niveau académique + maintien des cellules d'aide psychologique

UNSA Education : question 2D

- Question des ASA pour garde d'enfants refusées par les chefs d'établissement. Nous en appelons à la bienveillance et la souplesse des chefs d'établissements.

→ DASEN : c'est possible comme dans le 1^{er} degré

- Personnels en vulnérabilité : déclaration sur l'honneur, le certificat médical sera nécessaire à partir du 2 juin mais pas sur la période d'essai dans laquelle nous entrons ?

→ DASEN : oui, comme pour l'ensemble de la société

- Postes partagés et organisations distinctes voire incompatibles.

→ DASEN : cela doit être gérable, un point de vigilance à rappeler aux chefs d'établissements.

- Articulation : Présentiel / distanciel pour le 2D, préalable indispensable à toute réflexion d'organisation

→ DASEN : A l'étude avec les IA-IPR. L'organisation doit pouvoir être discutée.

En réponse à nos demandes pour la reprise en collèges (voir la DL UNSA Education)

la DASEN se veut rassurante :

Elle a pris note de nos remontées,

ne donne pas de directives aux chefs d'établissements mais a dit se retourner vers eux

pour un état des lieux et rappel de ces points.

« Le champ de la discussion est ouvert maintenant »

« Travaillons dans le bon sens et avec bon sens »

PLAN DE REPRISE DEPARTEMENTAL

✓ *Un préalable : LA SECURITE*

✓ *Un état d'esprit : LA CONFIANCE – LE PRAGMATISME – LA SOUPLESSE – LA PROGRESSIVITE*

✓ *Un collectif de travail : réflexion partagée avec toute la communauté éducative*

✓ *Un objectif : un impératif pédagogique et de justice sociale Un préalable : LA SECURITE*